

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LES MEURTRIERS DE L'HÉRITIÈRE.

QUATRIÈME PARTIE—LA NUIT DE NOIRS

XXIX.

—Il n'y a pas de danger!

—Si, il y a du danger!

Le gamin se gratta le front.

—Maintenant, filons chez elle.

Les deux frères sortirent et se dirigèrent vers le faubourg Poissonnière, où Julie avait élu son nouveau domicile, dans une maison très-convenable, d'aspect honnête et sérieux.

Il était deux heures de l'après-midi lorsque les deux bandits se présentèrent chez la jeune fille, après être convenus de leurs faits et gestes, c'est-à-dire après que Désiré eut suffisamment endoctriné Prosper et lui eut démontré, ce dont il se doutait sans vouloir se l'avouer, par un mélange de faiblesse et de vanité, que sa fiancée voulait l'abandonner et se séparer peu à peu de lui.

Une femme de chambre vint leur ouvrir, car Julie avait monté son petit intérieur sur un pied assez cossu.

—Mademoiselle est sortie, répondit la femme de chambre, qui connaissait bien Prosper pour l'avoir vu plus d'une fois.

—Quand rentrera-t-elle?

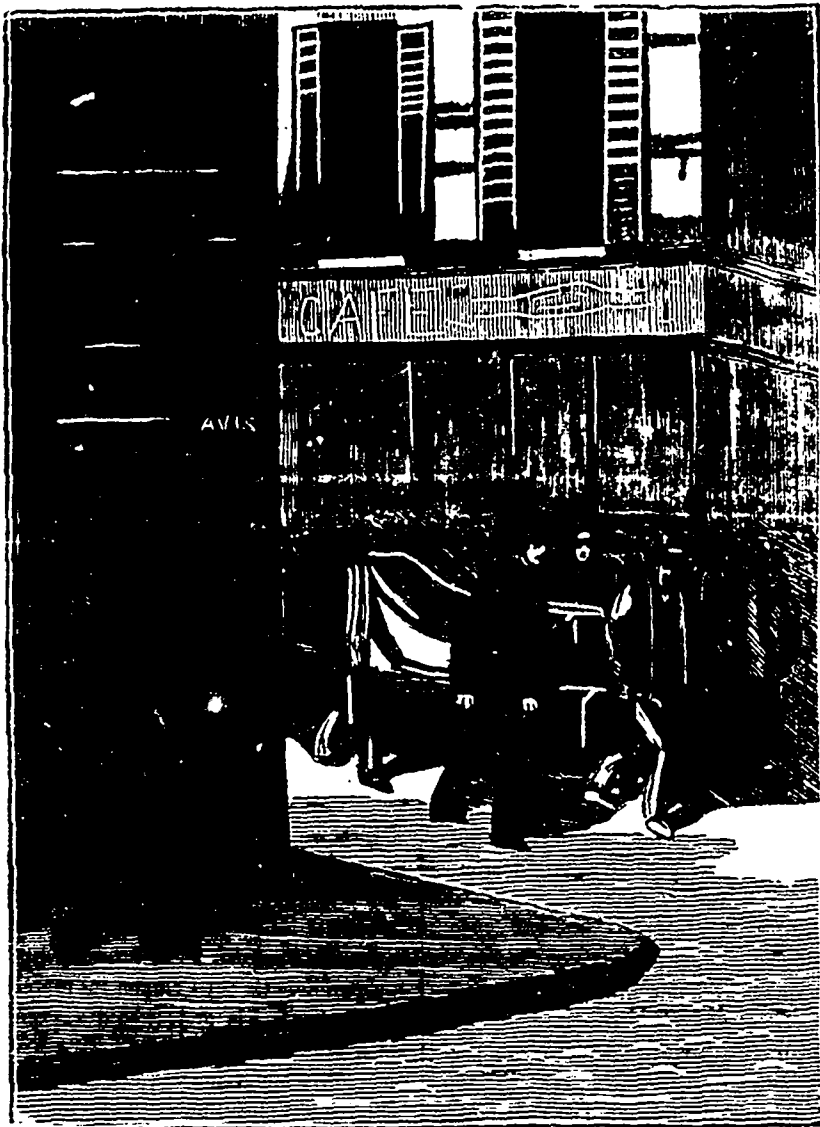
—Pour le dîner.

—Pas avant?

—Certainement non.

—Et à quelle heure diable mademoiselle, demanda Désiré de son ton le plus obséquieux, mais les lèvres pâles et serrées de colère.

—A sept heures, ordinairement.



Désiré suivit de tout le cortège funèbre.

—Nous reviendrons alors vers les six heures et demie, répliqua Prosper, satisfait au fond d'un retard qui éloignait l'entrevue projetée et les luttes qu'elle devait amener.

—Tu reviendras, toi, si tu veux! lui dit Désiré. Moi, je ne puis prolonger autant mon absence. Il faut que je rentre à l'hôtel.

—Eh bien, ce sera pour un autre jour, fit Prosper avec soulagement.

—Oui, mais c'est du temps perdu! grogna le gamin.

—Quand auras-tu le poison?

—Pas avant après-demain, à coup sûr. Je ne puis avoir l'air d'être trop pressé.

—Bien. Je reviendrai après-demain. J'irai te prendre à ton bureau, et nous irons déjeuner chez ma future belle-sœur. Arrange-toi pour quelle soit là.

Et Désiré s'éloigna rapidement, rouant dans son cerveau fécond divers projets que nous connaîtront bientôt.

XXX.

Le surlendemain, qui était un dimanche, Désiré avait sa sortie réglementaire. Son frère devait l'attendre, vers les onze heures, pour se rendre avec lui chez Julie, afin d'exécuter ce

dont ils étaient convenus et de lui remettre aussi le poison promis.

A neuf heures, le petit groom sortit de l'hôtel de la rue de l'Université, en avance de deux bonnes heures sur l'heure du rendez-vous. Il s'en alla, on sifflant, à travers les rues, les mains dans ses poches, le nez au vent.

Mais Désiré, malgré sa jeunesse, n'était point sifflant, et tous ses notes, même les plus indifférents en apparence, avaient un but caché, ainsi que nous allons le voir.

Tout en sifflant, il marchait d'un pas assez rapide, en personne qui sait parfaitement où elle va.

Il remonta, de la sorte, jusqu'au boulevard, qu'il coupa en biais pour se diriger vers la maison Pétel et Chabot.

Arrivé devant la boutique, il s'arrêta et considéra attentivement l'étalage, garni de toute espèce de produits alimentaires et surtout de fruits magnifiques et du plus appétissant aspect.

—Voilà mon affaire ! pensa-t-il.

Aussitôt, entrant dans le magasin, il acheta une petite terrine de Nérac, deux poires, trois pêches et un pot de confiture de Bar. Il fit envelopper le tout fort soigneusement, puis se rendit chez un boulanger, rue du faubourg Montmartre, où il prit un petit pain viennois d'une livre, qu'il fit ajouter au paquet de comestibles choisi par lui chez Pétel et Chabot.

Ces emplettes terminées, il se dirigea vers le faubourg Saint Denis, entra chez un marchand de vins, se fit servir un verre sur une table où il s'installa.

Chose rare, quand il s'agit d'un marchand de vin, la boutique était vide, pas un client. C'était là ce qui avait décidé le choix de Désiré.

Quant au patron, assis derrière son comptoir, il profitait de ce moment de tranquillité pour lire le journal du matin.

Désiré, saisissant, comme on dit "l'occasion aux cheveux" s'approcha du comptoir.

—Monsieur, dit-il, pourriez vous me rendre un service ?

—Lequel, mon petit ami ? demanda le patron, en reposant son journal sur le zinc.

—Je ne sais pas écrire et je voudrais que vous ayez l'obligeance de mettre un nom sur un morceau de papier, afin que ce papier, (il montrait le paquet contenant les fruits et le reste), parvienne sûrement à la personne à laquelle il est destiné, au cas où je ne la trouverais pas chez elle.

—Rien de plus facile !

Le marchand de vins prit un morceau de papier, trempa une plume dans un encrier placé sur une petite tablette derrière le comptoir, et ajouta :

—Quel nom faut-il écrire ?

—Madame la comtesse de Noiville.

L'homme traça les mots dictés avec une grosse écriture un peu tremblée et fort irrégulière.

—Voilà qui est fait ! dit-il en tendant le papier à son jeune client.

—Merci, mille fois ! fit Désiré, en prenant l'écrit et en le fourrant dans sa poche.

Puis il paya sa consommation, et sortit en fredonnant un air quelconque. Lorsqu'il fut dehors, il remonta le faubourg Saint-Denis, en regardant attentivement à sa droite et à sa gauche, en homme qui cherche quelque chose ou quelqu'un.

Tout à coup, il s'arrêta. A l'angle d'une rue, le gamin venait d'apercevoir un commissaire assis sur son crochot.

—Une petite course, mon brave, lui dit Désiré.

—Volontiers ; où cela ?

—A la gelée de la maison Saint Lazare. J'irais bien moi-même, mais on m'attend à la maison, et je suis déjà en retard, ayant sifflé en route plus que je n'aurais dû.

—C'est pour une prisonnière ?

—Oui.

—Quel nom ?

—C'est là-dessus, voyez...

Et Désiré lui passa le papier écrit par le marchand de vin.

—C'est que je ne sais pas lire ! répliqua le commissaire.

—Oh ! ça ne fait rien. Il suffira de remettre au gardien qui vous ouvrira le paquet et le nom. Il saura lire, lui. Voici vingt sous.

Le commissionnaire, ayant pris le paquet, s'éloigna vivement, enchanté de l'aubaine, car la course ne pouvait pas lui prendre plus de cinq minutes.

Désiré, qui avait feint de s'éloigner, lui laissa faire une trentaine de pas, puis, revenant en arrière, le suivit de loin, en ayant soin de se dissimuler derrière les passants, pour ne point attirer l'attention du "médaillé."

Il le vit ainsi entrer sous la voûte de la prison et disparaître derrière la porte qui se referma sur lui ; puis ressortir, les mains vides, au bout d'une minute à peine.

—Tout a marché à souhait ! pensa Désiré en s'éloignant cette fois, définitivement, par une rue adjacente. Il faut d'abord qu'on s'habitue à recevoir des vivres du dehors pour la prisonnière, puis on agira !

Le gardien, après le départ du commissaire, avait défilé le paquet, rien ne pouvait pénétrer dans une prison avant d'avoir été soumis à une inspection minutieuse.

—Pristi ! fit-il en flairant les pêches. Quel parfum ! l'eau en vient à la bouche. Il n'y en a que trois ! C'est dommage ! Sans cela je m'en serais bien payé une. Rien de suspect là-dedans ! ajouta-t-il avec un soupir de convoitise et de regret. Je réponds qu'on n'y a fourré ni lettre, ni lime, ni échelle de corde pour une évasion.

Et, ouvrant une porte qui donnait sur une cour intérieure, il appela :

—Virginie ?

Une femme d'une cinquantaine d'années, portant l'uniforme des condamnées, s'approcha.

—Pour la comtesse de Noiville, à la pistole ! lui dit le gardien.

Virginie, condamnée pour vol, était employée dans la prison à titre "d'aboyouse". C'est-à-dire qu'elle était chargée d'appeler les prévenues, soit qu'on les demandât au greffe, soit qu'on les conduisît à l'instruction, ou qu'elles eussent une visite au parloir. Ce petit emploi lui rapportait quelques bénéfices, et elle le devait à la protection des sœurs, de qui elle s'était fait bien venir.

Virginie était assez aimée des autres détenues auxquelles elle rendait plus d'un petit service, toujours payé, d'ailleurs ; mais elle avait un péché mignon, en dehors de la bosse du vol, et ce péché, c'était la gourmandise.

Or, la gourmandise, s'adressant à l'instinct du vol, trouvait presque toujours moyen de se satisfaire par quelque prélèvement indélicat sur les friandises envoyées aux prisonnières. La vue des poires et des pêches lui fit ouvrir de grands yeux.

—Des fruits ! Deux poires... trois pêches !... Pourquoi

trois pêches ? C'est un compte boiteux. La comtesse en aura bien assez avec deux pêches .. si même elle les mange.

— Elle n'a pas plus d'appétit qu'un moineau, la pauvre petite femme, et avec cela si douce que, si elle apprenait qu'il en manque une au compte, elle n'irait pas s'en plaindre.

Cela dit et conolu, Virginia fit disparaître une des pêches dans son tablier.

XXXI.

Pendant ce temps, Désiré, satisfait de l'emploi de sa matinée, était allé rejoindre son frère, l'attendait, à l'heure dite, soit onze heures précises, car il connaissait l'exatitudo du gamin.

—As-tu ce que je t'ai demandé ? fit le drôle en serrant la main de Prosper.

—Oui, répliqua celui-ci d'une voix légèrement troublée. Mais je ne suis pas rassuré... c'est tenter le sort. Encore si je savais comment tu veux t'y prendre... Déjà, nous avons échoué une fois... lors de l'affaire du pont sur la Marne... et le hasard a voulu que cela ne tournât pas contre nous ! Mais le hasard n'est pas toujours aussi bien disposé, et, dans ce moment-ci surtout, où la justice a l'œil ouvert.

—Allons ! c'est bon, interrompit Désiré en ricanant. Trêve de morale ! Si ça révolte ta conscience de demoiselle, eh bien ! tu en seras quitte pour refuser ta part du " magot " quand il arrivera. Donne-moi la drogue.

Prosper qui protestait seulement pour la forme et par peur, sortit de son portefeuille un petit paquet de papier blanc qu'il tendit à Désiré.

Désiré s'en empara vivement avec un geste de bête fauve tombant sur sa proie.

—Maintenant, reprit Désiré, il faut nous entendre. Julie est une " lâcheuse ! " et je ne veux pas " travailler " pour son seul bénéfice ! Ce serait trop godiche !

—Oh ! elle est incapable d'une pareille trahison !

—C'est ce que nous verrons. Mais je ne serai rassuré que si elle t'épouse ou que si elle signe une reconnaissance de la moitié de l'héritage à venir de sa sœur.

—Elle ne consentira pas à m'épouser, fit Prosper, l'air sombre.

—Pourquoi ?

—Elle prétendra que ce serait nous dénoncer, nous livrer nous-mêmes, puisqu'au contraire elle veut, maintenant, cacher le plus possible nos relations.

—Soit. Mais qu'elle signe un papier, que tu garderas. Personne n'en saura rien.

—Et tu crois qu'elle y consentira ?

—Pourquoi qu'elle refuserait ? D'ailleurs, je suis là. Je te réponds qu'elle cédera. Allons, partons ! J'ai l'estomac dans les talons, et nous causerons avec elle en cassant une croûte.

Prosper prit son chapeau, et, un quart d'heure après, une voiture déposait les deux misérables à la porte de Julie.

Prosper n'avait point prévu de sa visite et de celle de son frère, à cette heure matinale. Au fond, il sentait bien que sa fiancée lui échappait ; mais elle le tenait par la peur ; et les occupations nouvelles de son journal, en ayant l'air de lui donner une certaine importance, en le mettant en rapport avec un certain nombre de femmes plus ou moins jeunes, achevaient de le rendre moins assidu vis-à-vis de Julie.

En réalité, elle l'avait toujours dominé, mené. Et comme

tous les caractères faibles, il n'était pas fâché d'échapper à cette domination ; de telle sorte qu'il évitait toute explication avec la jeune fille, se disant qu'après tout ils étaient trop unis par le crime, pour qu'elle osât le dépouiller de sa part des bénéfices du sang versé.

Quant à Julie, on ne doit pas s'étonner de sa nouvelle résolution et de ses nouvelles allures, si on se rappelle les sentiments qu'elle avait éprouvés en retrouvant son fiancé après la mort du comte de Noiville.

Julie avait une goutte de sang aristocratique dans les veines qui lui donnait des besoins au-dessus de sa classe et des goûts peu compatibles, en apparence, avec les habitudes de sa vie et l'éducation de son enfance.

Aussi Prosper avait-il eu tort de la mettre en rapport avec la veuve Martin et Désiré. Cela lui avait donné comme une sorte de nausée.

Elle voulait bien du crime, puisque c'était elle qui y avait poussé Prosper. Elle voulait bien de la vengeance. Mais les instruments dont elle s'était servie, à présent lui faisaient horreur, et elle était décidée à ne pas aller avant, dans cette voie dangereuse, avec l'aide de pareils complices.

En un mot, elle n'aimait plus Prosper, et elle se disait qu'avec le million qu'elle toucherait dans deux ans et sa beauté, elle pourrait arriver à se créer une vie meilleure et plus délicate, sans s'accoquiner éternellement à la famille Martin.

N'était-elle pas une d'Esparre après tout ?

Julie finissait donc de s'habiller, dans son élégant petit appartement du faubourg Poissonnière, qui lui plaisait d'autant plus qu'elle pouvait un peu y oublier ce qu'elle avait été et ce qu'elle avait fait, lorsque sa femme de chambre vint lui annoncer que M. Prosper, accompagné d'un jeune homme, désirait lui parler.

En entendant prononcer le nom de Prosper, Julie fit une petite moue qui n'avait rien d'agréable à l'adresse de son fiancé.

—Que me veut-il ? pensa-t-elle. Il est convenu qu'il ne doit venir que le soir et en me prévenant d'avance.

—Que dois-je répondre ? reprit la femme de chambre.

—Faites entrer au salon, et priez qu'on m'attende.

—Ce doit être Désiré qui l'accompagne ! se disait elle. Quelle imprudence ! Ce petit misérable me fait horreur ! Les trouverai-je donc toujours derrière mes talons tous les deux ?

Quelques instants après, la jeune fille entra à son tour dans le salon. Elle alla vers Désiré et lui tendit la main d'un air un peu froid, et qui contrastait avec ses anciennes façons, quelque effort qu'elle fit pour surmonter sa répugnance.

Elle ne l'avait pas revu depuis assez longtemps, et, en le retrouvant tout à coup, il lui paraissait encore plus hideux.

—Mâtin ! fit Désiré à qui cet accueil froid n'échappa nullement et qui en ressentit une sourde colère, on fait anti-chambre ici comme à la cour du temps de l'Empereur.

—Je m'habillais ! répliqua Julie contrainte et s'essayant à sourire.

—C'est-à-dire que vous nous avez oubliés, ou que nous vous gênons ! répliqua le gamin. Est-ce que la fortune vous grise, ma chère belle-sœur ? Vous auriez tort. Il n'y a pas déjà si loin du faubourg Poissonnière au faubourg Saint-Denis, et il y a encore de la place à Saint-Lazare !

Julie tressaillit et ses yeux s'allumèrent de colère.

—Que signifient ces paroles ? s'écria-t-elle.

—Oh ! rien. Histoire de rire, et de vous rappeler d'où

nous venons, ce que nous sommes et ce que nous avons fait.

—Eh ! je ne l'ai pas oublié, murmura la jeune fille avec un frisson.

—Tant mieux ! Alors nous pourrions causer et nous entendre.

—Voyons, Julie dit alors Prosper d'une voix conciliante, sois bonne fille et ne prends pas de travers les paroles de Désiré. Il craint que tu veuilles nous lâcher. Prouve-lui qu'il se trompe. Nous venons déjeuner avec toi, et causer gentiment...

—Causer, à quel sujet ?

—Eh bien, des affaires de famille ! ricana Désiré en baissant la voix. Je suis sûr que vous grillez d'avoir des nouvelles de Jeanne d'Esparre, de votre sœur !

—De... de ma sœur ! Quo se passe-t-il !

—Oh ! rien qui menace. Déjeunons d'abord.

Julia sonna. La femme de chambre parut.

—Faites mettre deux couverts, lui dit la maîtresse. Ces messieurs déjeuneront avec moi.

La femme de chambre sortit.

—Eh bien, reprit Julie dès qu'ils se retrouvèrent seuls, tu peux toujours me dire, Désiré, de quoi il s'agit et la raison qui t'amène, car c'est une imprudence de venir me voir ainsi, ouvertement, et Prosper a dû te dire...

—Que vous le lâchiez, oui.

—C'est une erreur, et Prosper n'a pu dire cela. Il a compris, comme moi, le danger qui nous menaçait, et il a accepté sagement une autre façon de vivre, plus habile dans les circonstances où nous nous trouvons.

—Voyons, ma petite belle-sœur, pas de blagues, n'est-ce pas ? Si jeune que je sois, ces choses-là ne prennent pas avec moi ! Quittez Prosper, ne le quittez pas, après tout cela vous regardez tous les deux. Je n'ai pas à m'occuper de vos affaires de cœur. Mais il y a, entre nous, d'autres liens, et ceux-là ne se rompent pas, je vous le promets !

Julie, fort pâle, l'écoutait les sourcils froncés !

—Je le sais ! fit-elle vivement. Mais à quoi bon le rappeler ? Il vaudrait mieux l'oublier. Nous voulions nous venger, nous sommes vengés. Empêcher les suites du mariage de Jeanne. Eh bien ! ces suites n'auront pas lieu ! Dans deux ans, si je suis toujours vivante, et si nous ne nous sommes pas livrés bêtement à la justice, par nos imprudances, je toucherai un million. Que faut-il de plus ?

—Les autres millions !

—Ceux-là nous échappent et nous n'y pouvons rien.

—A moins qu'elle ne meure ?

—Encore ! fit la jeune fille avec un geste d'horreur.

—Oh ! oh ! fit Désiré. Des manières, à présent. Je comprends ça, après tout ! Vous avez repris votre argent qui était chez la mère, et vous vous la coulez douce ! Mais, si vous vous figurez que nous avons travaillé pour le seul plaisir de vous mettre dans vos meubles et de vous payer des femmes de chambre, tandis que nous croquerons le marmiton dans la rue. Et bien ! là, vous vous êtes trompée.

—Prosper a une position !

—Et moi ?

—D'ailleurs, il est entendu que vous aurez votre part de ce qui doit me revenir.

—Tu vois bien ! s'empressa de dire Prosper, en s'adressant à son frère.

Celui-ci allait répondre, lorsque la porte s'ouvrit, pour li-

vrer passage à la femme de chambre qui annonça que "mademoiselle était servie".

—Pas un mot pendant le déjeuner ! fit vivement Julie.

—Soyez tranquille, "mademoiselle," répondit Désiré avec un sérieux gouaillieur. On connaît les convenances, depuis qu'on a été en condition chez le "feu" comte de Noiville !

En effet, tant que la bonne fut présente, Désiré se tint fort bien, quoiqu'il bût et mangeât comme un ogre.

Prosper, lui, mangeait peu. Il était visiblement préoccupé, sentant bien au fond que son frère avait raison et que Julie ne cherchait plus qu'à leur échapper.

Au café, Julie ordonna qu'on les laissât seuls, et la conversation reprit. C'était le moment des affaires sérieuses.

—Donc, fit alors Désiré en plantant ses deux coudes sur la table et en regardant la jeune fille en face, il est entendu que sur le million à revenir il y aura cinq cent mille francs pour Prosper... et moi ?

—Certainement.

—Ça fait deux cent vingt-cinq mille francs pour chacun.

—Sans doute !

—Et la mère ?

Julie eut un geste d'irritation.

—Je ne peux pourtant pas tout donner, reprit-elle.

—Trop juste, ma belle-sœur. Mais il y a moyen d'arranger cela à notre commune satisfaction. Vous comprenez bien d'ailleurs que deux cent vingt-cinq mille francs, par le temps qui court, ça ne vaudrait pas la peine de courir les risques que nous avons courus et que nous courons encore.

—Cependant...

—Mais heureusement, je suis là ! J'ai une idée.

Julie frémit. Elle commençait à connaître les idées de Désiré.

—Une idée, poursuivit l'horrible gamio, qui nous permettra de vivre tous bien gentiment comme de brave bourgeois que nous serons.

—Et cette idée, quelle est-elle ? demanda Julie.

—C'est de partager cinq ou six millions au lieu d'en partager un !

Julie se leva.

—En faisant mourir Jeanne, n'est-ce pas ? dit-elle d'une voix basse.

—Mon Dieu ! c'est le seul moyen d'hériter !

—Eh bien ! je ne veux pas ! fit Julie tremblante. J'en ai assez ! Je voudrais oublier le passé. Je ne recommencerai pas !

—Personne ne vous demande de recommencer, ni de vous mêler de rien, répliqua Désiré.

—Que voulez-vous donc ?

—Oh ! presque rien ! Une simple reconnaissance par laquelle vous vous engagerez. 1^o A remettre à Prosper, le jour où vous toucherez votre million, chez Me Furté ! la somme de cinq cent mille francs....

—J'y consens ! interrompit vivement Julie, puisque Prosper se défie de moi.

Prosper garda le silence, laissant faire Désiré, qui menait leur barque à bon port.

Désiré continua, sans s'inquiéter de l'interruption :

2^e A remettre à Prosper la moitié de l'héritage de la comtesse de Noiville, le lendemain du jour où vous serez entré en possession du dit héritage.

—Jamais ! s'écria Julie.

— Pourquoi ? demanda brusquement Prosper, qui commençait à se monter.

— Parce que je ne veux pas qu'on la tue ! Assez de sang versé. Je n'irai pas plus loin. Elle est bien assez malheureuse. C'est bien assez abominable qu'elle soit accusée d'un crime qu'elle n'a pas commis. Il n'y a pas de haine qui ne serait satisfaite à ce prix.

— Je la haïssais, oui, d'être riche, heureuse, estimée du monde qui me méprisait et me repoussait. Aujourd'hui la voilà plus bas que moi. Je suis apaisée. Je ne la hais plus ! Je ne lui ferai plus de mal !

— Réfléchis bien ! s'écria Prosper. Il ne s'agit pas de sentiment ici ; il s'agit de notre fortune. Et personne ne te demande de t'en mêler. Une signature et tout sera dit !

— Non ! non ! mille fois non !

— Ce n'est pas votre dernier mot ! répliqua sourdement Désiré, dont les yeux jaunes brillaient comme ceux d'un tigre.

— Si, mon dernier mot !

— Prenez garde !

— A quoi donc ?

— Nous pourrions nous venger !

— En me livrant ?

Julie éclata d'un rire nerveux.

— Allons donc ! ce serait vous livrer vous-mêmes ! Si vous me tenez, je vous tiens ! Je n'ai pas peur de vous !

En ce moment, on frappa discrètement à la porte de la salle à manger. Nos trois personnages tressaillèrent et se regardèrent, en essayant de recomposer leurs visages, où se lisaient toutes les mauvaises passions de haine, de colère et de convoitise.

C'était la femme de chambre.

— Que me voulez-vous ? fit Julie brusquement.

— Il y a là un homme qui demande à vous parler. Voici sa carte.

Julie prit la carte que lui tendait la bonne, et, y jetant les yeux, elle lut tout haut :

FURET

HOMME D'AFFAIRES

XXXII.

C'était bien le lugubre et le long Furet, l'ami inconsolable du rubicond Chatoyant, hélas ! parti pour un monde meilleur ! qui se présentait chez Julie Verdier.

Nous avons laissé l'honorable Furet, au moment où, après avoir pris connaissance de la copie du testament de Lucien d'Esparre, il s'était convaincu que les auteurs de la mort du comte de Noiville ne pouvaient être que Julie et Prosper Martin. Cette conviction, quiconque eût lu le testament, l'eût partagée avec Furet dit la "Quille".

On se rappelle également que le premier mouvement de Furet avait été un mouvement de vengeance, et qu'il avait, comme on dit, "mis la main à la plume" pour écrire au juge d'instruction chargé de l'affaire et lui dénoncer les vrais coupables. Mais, ainsi que l'a enseigné un célèbre diplomate, il faut se délier de son premier mouvement, qui, généralement, n'est pas le plus mauvais.

"Or, Furet, lorsqu'il eut écrit sa lettre, se mit à réfléchir. Et, en réfléchissant, il s'aperçut qu'il était en train de commettre une naïveté.

— Hum ! se dit-il, à quoi cela m'avancera-t-il d'avoir prouvé la justice et livré les vrais coupables ? Evidemment, je ferai relâcher des innocents et je me serai vengé. J'aurais vengé Chatoyant de l'ingratitude de la demoiselle Verdier et du sieur Prosper Martin.

"Au lieu de me venger et de venger Chatoyant, si je demandais ma part du gâteau ? Il y a un million à revenir dans deux ans, et, peut-être davantage... plus tard... si la veuve du comte de Noiville décédait..."

"Mon Dieu ! nous sommes tous des mortels... Julie et Prosper ont dû y penser comme moi. Eh bien, je les tiens ! Allons les trouver. Disons-leur gentiment : Part à trois sur les bénéfices à revenir. Sur "tous" les bénéfices possibles. Ou gare ! Je casse du sucre !

Donc on comprend pourquoi, ce dimanche, vers une heure de l'après-midi, Furet se présenta faubourg Poissonnière, au domicile de la demoiselle Verdier.

Prosper avait tressailli en entendant ce nom. Quant à Julie, elle avait répondu vivement :

— Je ne connais pas et je n'ai point besoin d'homme d'affaires. Dites que je ne reçois pas.

Mais aussitôt que la femme de chambre se fut retirée, Prosper dit à Julie :

— Est-ce que vraiment tu ne te rappelles pas ce nom ?

— Nullement.

— Eh bien, c'est celui de l'un des deux agents qui te cherchaient, au compte de Me Ferté, le notaire, pour t'annoncer l'héritage.

— En effet, c'est possible ! répliqua Julie. Mais qu'importe ? Je n'ai plus rien à voir avec lui.

— Qui sait ? fit Prosper pensif.

On frappa de nouveau à la porte, et la femme de chambre reparut.

— Qu'est-ce encore ? demanda Julie.

— C'est toujours ce même individu, mademoiselle. Il insiste pour vous voir, et déclare qu'il ne se retirera qu'après vous avoir parlé.

— Mais enfin que me veut-il ?

— Il prétend venir de la part du comte de Noiville.

Ce nom tomba au milieu de nos trois personnages comme la foudre.

Julie, Prosper, Désiré, se regardèrent la pâleur au front.

— Recevez-le ! fit vivement à voix basse Désiré qui conservait toujours un sang froid supérieur.

— Oui, oui ! murmura Prosper. Il faut le recevoir !

— C'est bien, faites entrer au salon ! balbutia Julie.

— Que signifie cela ? ajouta-t-elle toute tremblante, lorsque la bonne fut sortie.

— Je n'en sais rien, mais cela me paraît inquiétant ! grommela Prosper, le visage à demi décomposé par une terreur naissante.

— Allons ! ne perdons pas la boule ! s'écria Désiré. Les paroles de cet individu sont, effet, menaçantes. Mais à quoi que ça sert d'avoir le "trao" ? Il faut se payer de toupet. Recevez cet homme tous les deux et voyez ce qu'il veut.

— Et toi ?

— Moi, il ne me connaît pas ! Ce n'est pas la peine que je lui montre mon museau. Moins on me verra, et surtout moins on me verra avec vous, mieux cela vaudra. Seulement je voudrais bien entendre ce qu'il a à vous dire.

—Oh ! rien de plus facile ! répondit Julie un peu remise de sa première émotion. Cette porte communique avec le salon. En collant ton oreille au trou de la serrure, tu entendras tout !

—C'est que je voudrais bien voir aussi le particulier.

—Eh bien ! fit Prosper, tu n'auras qu'à regarder, par le même procédé, o'est-à-dire en substituant ton oeil à ton oreille.

—Compris ! Allez !

Julie et Prosper quittèrent alors la salle à manger, et entrèrent dans le salon, dont ils reformèrent la porte sur eux.

Furet était debout, au milieu de la pièce, tenant à la main le long tuyau, un peu crasseux et couvert d'un large orsèpe de douil, qui lui servait de couvre-chef. Il salua Julie et s'inclina légèrement devant Prosper.

—Ma foi ! dit-il aussitôt de sa voix sèche et monotone, le hasard me sert à merveille, et je suis enchanté de rencontrer ici M. Prosper Martin.

—Que voulez-vous, monsieur ? demanda durement la jeune fille.

—Est-ce que mademoiselle ne me reconnaît pas ?

—Si, parfaitement. Vous êtes l'un des deux agents qui me cherchaient, il y a quelque mois, de la part de Me Ferté.

—C'est cela même ! Je suis Furet, ainsi, que vous l'a déjà dit ma carte, l'ami de ce pauvre et excellent Chatoyant, décédé, il y a peu. Mon guide et mon maître, je me fais un honneur de le proclamer. Je suis l'un de ces deux agents providentiels, qui vous apportaient la fortune, et que vous avez jetés à la porte avec la plus noire des ingratitude.

—Tout ceci ne me dit pas à quelle cause je dois votre visite inattendue.

—Comment ! Vous ne devinez pas un peu le motif qui m'amène ?

—Pas le moins du monde !

—Alors, je ne demande pas mieux que de vous le faire connaître.

—Je vous écoute.

Furet avisa un fauteil et s'y installa en homme qui se sent sûr de l'effet qu'il va produire.

Julie s'assit sur une chaise, de plus en plus émue des allures et du ton de ce singulier personnage.

Prosper resta debout, le couvant des yeux, comme pour lui arracher son secret.

Quant à Désiré, le corps appliqué contre la porte de communication, il avait pu parfaitement dévisager le visiteur, et ne perdait pas un mot de la conversation.

—Ce que j'ai à vous dire exige de votre part à tous deux la plus rigoureuse attention. Vous y avez autant d'intérêt que moi, mademoiselle Julie Verdier, et vous aussi, monsieur Prosper Martin. Veuillez donc vous asseoir, ou, tout au moins vous rapprocher de moi. Il est inutile que je parle trop haut. Il y a des choses qui gagnent beaucoup à n'être entendues que de ceux qu'elles intéressent.

—Vous n'avez rien à nous dire, qui ne puisse être entendu ! répliqua Prosper, tout en se rapprochant.

—Le croyez-vous ?

—Eh bien, parlez, nous allons bien le voir ?

Furet toussa, sourit, toussa encore, se moucha, et commença en s'adressant à la jeune fille.

—Je dois d'abord vous apprendre, si vous l'ignorez, que je connais les liens de parenté qui vous unissent à mademoiselle Jeanno d'Esparre, actuellement comtesse de Noiville.

Julie pâlit, Prosper se rapprocha encore ; mais tous deux gardèrent le silence.

—Vous êtes sa sœur naturelle ! poursuivit Furet.

—Après, monsieur ? fit Julie.

—Or, un certain article du testament de feu le comte Lucion d'Esparre déclare que, si votre sœur devenait veuve, sans enfant, et ne se remariait pas dans un laps de deux années, vous hériteriez, au bout de ces deux années, d'une somme d'un million, laquelle somme se trouve déposée chez Me Ferté.

—Vous êtes fort bien renseigné, monsieur, répondit Julie, qui se sentait prise d'une sueur froide.

—Fort bien, oui, mademoiselle. Si bien même que je connais une autre chose de ce fameux testament, qui déclare que si votre sœur Jeanno d'Esparre mourait sans enfants, toute sa fortune liquide, au jour de sa mort, vous reviendrait sans partage.

—En effet ! balbutia Julie qui n'osait regarder Prosper, dont elle entendait la respiration entrecoupée. Mais Jeanno d'Esparre est vivante et mariée, si je ne me trompe... Par conséquent, ces clauses ne m'intéressent en quoi que ce soit.

Furet leva les yeux vers le plafond :

—Ignorez-vous donc que mademoiselle d'Esparre, mariée au comte de Noiville, est, aujourd'hui, veuve et sans enfants ? Cela m'étonnerait, car les journaux ont assez parlé de cette mort... providentielle pour vous... et qui vous fait déjà, d'un seul coup, millionnaire !

XXXIII.

Devant le danger, ainsi qu'un a pu le remarquer déjà, Julie retrouvait souvent le sang-froid que le duelliste retrouve sur le terrain, une fois en face de l'ennemi, après de longues heures d'angoisse et d'agonie morale.

La menace était claire. Furet savait ou devinait son secret. Il fallait jouer serré et ne pas se livrer par une faiblesse intempestive.

En somme que voulait Furet ? Où tendaient ses discours ? Quel était le but de sa visite ?

—Ma foi, monsieur, je ne lis point les journaux, et j'ignorais le... malheur... dont vous me parlez...

—Vraiment ! Eh bien ! alors, la seconde fois de ma vie, la Providence fait de moi, près de vous, un messenger de fortune, répliqua ironiquement le long Furet.

Il croisa ses mains maigres sur son estomac plat et rentré, et ajouta :

—Apprenez donc que Jeanno d'Esparre est veuve, et encore demoiselle, néanmoins, car c'est la nuit même de ses noces, au moment où son mari se rendait dans la chambre nuptiale, qu'il fut assassiné.

Prosper tremblait de tous ses membres et Julie ne pouvait plus cacher sa pâleur.

—Assassiné ! répétaient-ils pour se donner une contenance.

—Mon Dieu, oui ! De telle sorte, ainsi que j'avais le plaisir de vous le dire tout à l'heure, qu'il y a actuellement, chez Me Ferté, rue de Navarin, un bon petit million qui vous attend et vous sera remis dans deux ans au plus tard.

—Donc voici l'une des clauses du testament qui se réalise, à votre bénéfice, et j'ai comme une vague idée qu'il en sera de même des autres clauses.

—Je ne comprends pas ! balbutia Julie.

—C'est pourtant bien clair. Madame de Noiville a été

arrêté, ainsi qu'un certain médecin du nom de Robert Dauray, sous l'inculpation de meurtre commis sur la personne du mari. Elle sera certainement condamnée à la réclusion perpétuelle. Donc, elle ne se remariera pas et n'aura pas d'enfants. Voilà pour la première clause.

—Quant à la seconde, il est probable que la réclusion la tuera. C'est si malsain le régime des prisons !

Furet ricana en regardant fixement son interlocuteur.

—J'espère que ce sont là de bonnes nouvelles, ajouta-t-il. Et cette fois encore, c'est moi qui en suis l'heureux messager.

—Soit, monsieur ; mais cela ne me dit pas le motif exact de votre visite, car j'aurais toujours su ces nouvelles d'une façon quelconque, et vous supposiez même que je les connaissais.

—Alors, vous ne m'avez pas compris ? fit l'homme d'affaires d'un air étonné.

—Pas le moins du monde.

Furet, pour toute réponse, déboutonna lentement sa longue redingote noire, et prit dans la poche de côté un épais portefeuille qu'il ouvrit avec d'innombrables précautions.

Le portefeuille ouvert, il tira une feuille de papier timbré qu'il plaça sur une table à sa portée, où se trouvaient un encrier et des plumes.

Julie et Prosper le regardaient faire sans mot dire.

Un autre personnage aussi suivait tous ses gestes ; à savoir Désiré embusqué dans la pièce à côté.

—Voilà ! reprit tranquillement Furet. Vous allez me signer une reconnaissance de deux cent cinquante mille francs, payables le jour où vous toucherez le million qui vous attend chez Me Ferté.

Julie regarda Prosper qui regardait Furet.

—Ah ! le gueux ! se disait au même instant Désiré. Il sait tout ! Il va la faire " enchanter ! "

—Vous êtes fou, monsieur Furet ! s'écria tout à coup Prosper. Pour quelle raison mademoiselle Julie Verdier devrait-elle vous faire une reconnaissance de deux cent cinquante mille francs.

—Pour quelle raison ? répéta Furet.

Il haussa ses épaules maigres et voûtées.

—Voyons, il est temps de jouer cartes sur table. Vous m'avez parfaitement compris, tous deux, dès les premiers mots. Il se leva.

—Ou vous allez me signer cette reconnaissance, ou je vais, de ce pas, chez le juge d'instruction, lui porter copie du testament du feu comte d'Esparre.

—Et après ? demanda Julie toute frissonnante de terreur.

—Et en lisant les clauses de ce testament, le juge d'instruction comprendra instantanément qu'il fait fausse route en accusant madame de Noiville et le docteur Dauray. Il verra que vous seuls avez intérêt à la mort du comte dans les conditions où elle s'est produite. Au besoin, je lui dirai : Cherchez à qui profite le crime !

—Ah ! brigand ! hurla Prosper, hors de lui, en s'élançant sur l'agent.

Mais celui-ci avait prévu le coup, sans doute, car Prosper s'arrêta et recula devant le canon d'un revolver dont Furet se trouva brusquement armé.

—Du calme ! poursuivit Furet. Vous voyez bien que je vous tiens et que je suis sur mes gardes !

Prosper grinçait des dents. Julie se soutenait au dossier d'une chaise.

L'inconsolable ami de Chatoyant se retourna de nouveau vers Julie, sans quitter de l'œil Prosper Martin, dont il ne perdait pas un seul mouvement.

—Voyons, mademoiselle, signez... ou, avant quarante huit heures, Jeanne d'Esparre sera libre ainsi que le docteur Robert, et c'est vous et monsieur qui les remplacerez en prison.

—Vous mentez ! Je suis innocente ! balbutia Julie.

—Payez, ou je dénonce ! répliqua Furet.

Il y eut un moment de silence terrible entre des trois personnages.

—Ah ! c'est horrible ! reprit enfin Julie.

—Croyez-moi ! répliqua Furet du ton à demi ironique, à demi menaçant, qu'il avait adopté, dès le début. Entendons-nous gentiment. Qu'est-ce que je demande, moi ? Une honnête aisance pour mes vieux jours, que je compte passer à la campagne, en plantant mes choux ! Je vous laisse les millions qui vous reviendront à la mort de la comtesse veuve de Noiville, car j'ai le pressentiment qu'elle mourra jeune ! Peut-on être plus raisonnable ? Profitez de la modération de mes goûts et de mes exigences. C'est une occasion unique. Si vous ne la saisissez pas aux cheveux, vous ne la retrouverez pas.

—Non ! non ! répétait Julie. Vous n'avez pas de preuves. Sortez, ou je vous fais arrêter !

—Je vous en défie !

—Mais signer ce que vous demandez, c'est avouer le crime.

—Je ne dis pas non. Alors donnez l'argent comptant.

—Je ne l'ai pas. Et puis qui me prouve qu'une fois payé, ou en possession de cette signature, vous n'irez pas quand même nous dénoncer ?

—Mon intérêt. Ce que je veux, c'est deux cent cinquante mille francs ! Une fois que je les tiendrai, je suis votre complice aux yeux de la loi. Voyons, est-ce entendu ?

Julie et Prosper se regardèrent, s'interrogeant, hésitant.

Furet surprit ce regard.

—Vous avez besoin de vous consulter, mes enfants, leur dit-il d'un air bonhomme. Eh bien, je comprends ça, peut-être préféreriez-vous payer comptant. Mademoiselle est assez jolie pour trouver cette bagatelle sur ses beaux yeux. Tenez, je suis bon prince.

Il tira sa montre.

—Il est deux heures. Demain à deux heures, je me présenterai ici de nouveau. Vous aurez réfléchi. Ou vous me donnerez la somme, ou vous aurez signé cette feuille que je vous laisse. Vous entendez bien : Argent ou signature ! D'ici là, vous n'avez rien à craindre de moi. Seulement n'espérez pas m'échapper. Je vous retrouverais au bout du monde !

Il fit deux pas vers la porte, puis s'arrêta.

—Si demain, à deux heures, vous ne me revoyez pas, à trois heures précises, je serais chez le juge d'instruction.

Et Furet sortit.

Quelqu'un était sorti avant lui : Désiré.

XXXIV.

—Tonnerre ! fit Prosper, les dents serrées, lorsque Furet eut disparu. Cet homme nous tient ! Il a tout deviné, nous sommes à sa merci !

—Nous sommes perdus, s'il parle, et, pour qu'il se taise, il faut faire ce qu'il exige ! murmura Julie au comble de la rage et du désespoir.

Ainsi, au moment même où elle faisait tous ses efforts pour rompre avec le passé, pour s'éloigner de ses anciens complices, et entrer dans une vie nouvelle, le passé revenait sous la forme d'un troisième larron demandant sa part du gâteau,—de telle sorte que peu à peu cette fortune, pour la conquête de laquelle elle était devenue infâme et criminelle, allait lui échapper par lambeaux.

Il ne lui resterait que le crime et ses terreurs !

C'est que signer la reconnaissance qu'il demande, outre que c'est perdre une somme considérable, c'est lui donner une arme terrible.

C'est avouer ! Que faire ? que faire ?

Et la jeune fille tordait ses belles mains blanches, en proie à une rage impuissante.

—Ah fit tout à coup Prosper en se frappant le front.

—Quoi donc ?

—Nous avons oublié Désiré ! Lui seul est capable de nous donner un bon conseil... de nous tirer de là !

—Oui, c'est vrai ! s'écria Julie.

Et oubliant l'explication... peu fraternelle qu'elle venait d'avoir avec l'horrible gamin, oubliant le dégoût qu'il lui inspirait, elle s'élança vers la porte de la salle à manger, qu'elle ouvrit.

La salle à manger était vide ! Aucune trace de Désiré. Qu'était-il devenu ? Elle sonna sa femme de chambre, qui se montra aussitôt.

—Le jeune homme qui a déjà uné avec moi, lui demanda-t-elle, est-il parti ?

—Oui, madame, il y a quelques instants, un peu avant cet autre monsieur maigre et long qui vient de sortir.

—Il n'a rien dit ? fit vivement Prosper.

—Pardonnez-moi. Il m'a dit de dire à mademoiselle qu'un rendez-vous pressé ne lui permettait pas d'attendre plus longtemps, et qu'elle voulût bien l'excuser.

—C'est bien ! répondit Julie. Vous pouvez vous retirer.

—Parti ! parti ! reprit-elle avec désespoir, lorsqu'elle fut seule avec Prosper. Lui aussi, il a eu peur ! et nous abandonne !

Prosper, en constatant la disparition de Désiré, n'avait point mis cette disparition sur le compte de l'abandon, ainsi que le faisait Julie. Il connaissait, maintenant, trop bien son frère et les ressources de son infernale imagination, pour s'y tromper.

Ce brusque départ, loin donc de l'épouvanter ou de le décourager, ne fit que le rassurer et lui inspirer confiance en l'avenir. Mais il se garda bien de montrer à Julie ce qu'il ressentait à cet égard, jugeant, au contraire, que le moment était excellent et l'occasion superbe pour exploiter sa terreur et en tirer ce qu'il voulait.

—Dame ! reprit-il tout haut. Qu'y aurait-il là d'étonnant ? Tu l'as assez mal reçu, assez mal traité, ce matin, pour lui inspirer le dégoût de travailler à " ton " bénéfice. S'il quitte la partie, nous sommes flambés ! Il a vu que tu nous lâchais, et il nous lâche, à son tour. Et, pourtant, jamais son esprit fertile ne nous eût été plus nécessaire !

—Ah ! s'écria Julie, tombant dans le piège, qu'il nous débarrasse de cet homme, et j'y signerai tout ce qu'il voudra !

Prosper tressaillit, et la joie éclata dans ses yeux. Mais il crut prudent de se contenir.

—Bast ! fit-il froidement. Tu dis cela à cette heure, parce que tu as peur. Malheureusement, moi, comme lui, j'ai le droit

de douter de ta parole. Une fois le danger écarté, tu essaierais encore de séparer ta cause de la nôtre, de la mienne !

—Peux-tu le croire ? répliqua Julie, en se rapprochant de lui, d'un air qu'elle s'efforçait de rendre calme.

—Parfaitement. Je ne suis pas aveugle ! Et si j'avais pu douter, ta conduite de ce matin, trop conforme aux prévisions de Désiré, ton refus de t'engager pour l'avenir, auraient suffi à m'éclairer sur tes véritables intentions. Tu ne m'aimes plus !

—Mais si, je te jure. Quelle preuve veux-tu donc ?

—Signe ce que t'a demandé Désiré.

Julie eut un léger frisson, mais elle reprit presque aussitôt :

—Et, si je signe, tu me jures que ce l'écrit sera réduit à l'impuissance, que je n'aurai, que nous n'aurons plus rien à craindre de lui ?

—Je te le jure, non pour moi, qui n'ai jamais voulu séparer mes intérêts des tiens ; mais pour Désiré, que tu as blessé, irrité, inquiété par ton refus.

Julie s'élança vers la table, prit un siège, une plume, la trouva dans l'encre, et dit :

—Que faut-il écrire ?

—Ce que je vais te dicter.

—Soit.

Prosper se recueillit une minute, puis il commença :

« Par le présent je m'engage à payer, monsieur Prosper Martin, une somme équivalente à la moitié de l'héritage qui doit m'incomber à la mort de ma sœur, Jeanne d'Esparre, comtesse de Noiville, suivant les termes d'une clause insérée au testament de mon père, Lucien d'Esparre.

« Cette somme sera payée par moi vingt-quatre heures après ma mise en possession de la fortune à laquelle j'ai droit.

« Fait à Paris, le... 18... »

—Signe, maintenant, ajouta Prosper.

Julie signa.

—C'est fait, dit-elle en essuyant son visage baigné de sueur. Ah ! c'est horrible, ce que je viens de signer là, c'est un arrêt de mort, l'arrêt de mort de Jeanne !

(A CONTINUER.)

Commencé le 13 Décembre 1883—No. 207.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit. — Un an, \$1.00, six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents : 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1er juillet 1883, et les files complètes (brochures) des années 1881, 1882 et 1883, aux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1er janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIÈRE ANNÉE, 1880 — *Le Colporteur Bandid, La Duchesse de Nemours, Les deux Frères, Le Grand Vaincu, Le Percepteur de Marcey, Sauvé par un Violon, Souvenir d'un Juré, Conte Norman, Qualités honnêtes*. — Les premiers numéros de cette année sont épuisés ; mais à l'exception des deux premiers ouvrages mentionnés, nous pouvons fournir tous les autres au complet.

DEUXIÈME ANNÉE, 1881 — *Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Ezili l'empoisonneur*. — Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIÈME ANNÉE, 1882 — *Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Ezili l'empoisonneur (suite et fin), La grande Halle, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIÈME ANNÉE, 1883 — *La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Dramas de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

MORNEAU & OIB, Éditeurs,

Boîte 1986.

475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)